

FO

LA FORCE SYNDICALE

MEDDE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MLETR
MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ



Paris, le 5 juin 2015

RIFSEEP et mesures catégorielles : FO maintient le cap... quand d'autres naviguent à vue !

Au cours d'une réunion en date du 5 juin 2015, l'administration a présenté son projet stabilisé de mesures catégorielles, initialement présenté en bilatérale le 30 janvier dernier, et nous a confirmé l'[annonce faite le lundi 1er juin par la Ministre, Ségolène ROYAL](#), concernant la non-mise en œuvre du RIFSEEP pour les corps techniques du ministère.

Cette réunion a été l'occasion pour les syndicats nationaux FO de remettre leur [plateforme revendicative](#) en matière de mesures catégorielles et vis-à-vis du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP.

Mesures catégorielles : une DRH qui néglige ses agents !

Une enveloppe quasiment divisée par 2 en 2015 : 8,6 M€ !

Et une enveloppe majoritairement dédiée aux rattrapages obligatoires : restent uniquement 2,18 M€ à distribuer aux corps ministériels ... mais tous ne sont pas servis (et les servis ne le sont pas de manière équitable) !

Confondre mesures catégorielles et obligations administratives : FO l'a une nouvelle fois dénoncé !

Si l'on retire les enveloppes liées aux conséquences de textes pris, les indemnités destinées à compenser les nombreuses restructurations et réorganisations, que reste-t-il réellement en mesures catégorielles ?

Et quand on parle « revendications » ou « attentes des agents », que répond l'administration ? Circulez ... y'a rien à voir !

Et quand on demande d'anticiper 2016 en prenant en compte nos attentes ... la réponse est : la Fonction publique attend de nous que les mesures catégorielles ne soient destinées qu'à financer ce qui sera acté en interministériel !

Et, l'année prochaine, attendez-vous à ne voir que quelques poignées d'euros pour tenter de financer les conséquences des restructurations !

RIFSEEP : la parole de la Ministre fait foi :

Si l'on peut se féliciter de l'annonce de la Ministre à enfin prendre la plume pour demander des dérogations pour les corps techniques soumis à l'ISS, FO, [en pointe depuis le départ sur ce sujet](#), ne peut se satisfaire de la mise en œuvre du RIFSEEP pour les autres corps, régime inégalitaire allant tout droit vers le gel des régimes indemnitaires !

**Les organisations qui soutenaient le « RIFSEEP pour tous » – parfois sans le dire clairement comme la PFR en son temps - ont alors été amenées à manger leur chapeau...
...et se jointes aux actions engagées par FO, CGT, FSU et Solidaires.**

C'est donc unanimement que les organisations représentées au CTM (UNSA et CFDT compris !) ont demandé à la DRH de porter auprès des ministres les revendications des personnels, plus que légitimes au vu des réorganisations territoriales à venir !